

DEMANDE DE PARTICIPATION A LA MANIFESTATION TROOZ ACTIVE'S

1. PARTICIPANT

1.1. COORDONNEES du service, association, et comité de la commune :

Dénomination:

Forme juridique (asbl, ...):

Description de l'offre de service :

.....

Rue et n° :

Code postal : Localité :

N° Tél.: N° Fax :

Site internet : Courriel (e-mail):

1.2. PERSONNE DE CONTACT : (* Ne pas compléter si idem point 1.1.)

Nom :

* Courriel (e-mail) : * N° GSM :

* Rue et n° :

* Code postal : * Localité :

2. RÉSERVATION :

L'association/ le prestataire précitée souhaite réserver dans le cadre de « Trooz active's »

1 2 3 tables

1 2 3 4 chaises

ATTENTION : La Commune n'est plus en mesure de mettre à votre disposition une tonnelle.

La dimension de la tonnelle qui sera utilisée sera de 3m x 3m ou 3m x 6m

Dans le village : Art & Culture Sports & Jeux Société & Solidarité Nature & Durabilité Santé & Bien-être Autre

Vos desideratas (rallonge électrique, ...):

- Les emplacements sont réservés dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription et seront attribués dans le meilleur intérêt de la manifestation et des participants.
- Les demandes de participation rentrées au-delà du 15 juillet 2022 seront acceptées en fonction des espaces encore disponibles.
- L'entrée est gratuite pour tous les visiteurs et pour les exposants.
- Accès visiteurs de 11h à 18h au parc communal, derrière l'Administration sinistrée, rue de l'Eglise 22 4870 Trooz.

3. PARTICIPATION AUX ANIMATIONS

Sur leur stand, les participants sont invités à présenter de façon ludique et originale leur association. Sur les scènes de « Trooz active's », les participants sont invités à présenter des extraits de spectacles ou d'animations illustrant leur activité (théâtre, danse, démonstration sportive) en un temps limité.


Les animations sont également encouragées dans les stands pour autant qu'elles ne gênent pas les voisins, tant au niveau sonore que dans l'occupation de l'espace. Pendant la manifestation, le participant s'engage à se conformer aux injonctions de l'organisateur, et si nécessaire, les participants seront invités à cesser toute activité - sonore notamment - portant préjudice à son voisinage.

1. TITRE DE L'ANIMATION : (pour le catalogue, le programme, le site internet)

.....

.....

.....

2. DESCRIPTION ET TYPE D'ANIMATION :  Attention, ceci n'est pas le texte de présentation de votre association.

.....
.....
.....
.....

3. HORAIRE :

Sauf accord préalable de l'organisateur, chaque association disposera d'un temps de passage variant de 15 à 30 minutes - mise en place comprise - en fonction des podiums. L'organisateur ne peut garantir plusieurs passages.

Tranche horaire souhaitée :

- Entre 11h et 13h
- Entre 13h30 et 15h
- Entre 15h30 et 17h30

4. BESOINS TECHNIQUES :

Nombre d'intervenants : **Vestiaire :** pour.....personnes

Fond musical : Lecteur CD Smartphone USB Autre :

5. REGLEMENT

- Il ne sera pas autorisé de vendre des boissons ou de la nourriture à consommer sur place sur les stands
- Respecter les horaires (stand prêt à 10h – démontage 19h)
- Cette activité est réservée aux associations/prestataires qui réalisent leurs activités sur le territoire de Trooz.

Nom et qualité du signataire :

Date: / / 2022

Signature :